

# MODULE 5 : Prendre en compte les violences sexistes et sexuelles en tant qu'agent es de sécurité en milieu festif

## **INFORMATIONS**

Durée: 7h

Format: inter et intra

Lieu: à Grenoble / déplacement possible dans les structures /accessibilité PMR

Coût pédagogique : nous contacter pour un devis /éligible aux financements de la formation professionnelle

Pré-requis : être salarié.e dans une structure prestataire de sécurité en milieux festifs

Une attestation de formation est remise aux stagiaires à l'issue de la formation. Elle ne fait pas l'objet d'un titre ou d'un diplôme. Cette formation est accessible aux publics en situation de handicap. Nous contacter pour les modalités spécifiques.

### **OBJECTIFS DE LA FORMATION**

- Identifier les différentes formes de violences liées au genre
- Qualifier les violences sexistes et sexuelles par le cadre légal (droit pénal et droit du travail)
- Mobiliser son expérience de terrain pour adapter sa posture face aux situations de VHSS\*
- Connaître les bases de l'accueil de la parole des victimes
- Appréhender les limites et l'impact de ces situations sur le travail et la vie personnelle

## PROGRAMME PÉDAGOGIQUE

**Méthodes pédagogiques :** alternance d'apports théoriques et de mises en situation. À travers des outils d'éducation populaire, l'objectif est de favoriser la parole et mobiliser les connaissances des participant·e·s. L'expérience de terrain des participant·e·s sera également mise en avant pendant la formation.

Moyens pédagogiques: support visuel (présentation, vidéos)

## **QUI DISPENSE LA FORMATION?**

Cette formation est dispensée par un·e formateur·ices de l'équipe de Serein·e·s. Association de prévention et de lutte contre les violences sexistes, sexuelles et liées au genre, Serein·e·s s'inscrit dans une démarche inclusive qui prend en compte les discriminations présentes dans les espaces festifs.



#### **NOUS CONTACTER**

**Pour en savoir plus sur la formation :** serein-e-s@riseup.net ou 06 66 31 79 06 www.serein-e-s.org